



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PV COMMISSION SPORTIVE FEMININE du 29/04/2025

à CHATEAULIN

Présents(tes) : Mme LE ROUX Christine, BESCOND Katell, JOURDRIN Katell, GOUYEC Audrey, CARGOUET Maelle, LE BORGNE Jade et GUILLERM Joelle.

Mrs CHEVALLIER Patrick, CANEVET Joel et BARON Ronan.

A- Match NON JOUE D2F Poule B PENMARCH – AL COATAUDON

La commission après avoir étudié le dossier et pris connaissance des différents courriers concernant le report de ce match.

La commission a envoyé un courrier aux 2 clubs daté du **08 avril 2025** invitant les 2 clubs à trouver une date en semaine avant le 27 Avril 2025, date de fin de championnat.

Les 2 clubs n'ayant pu s'entendre sur une date.

La Commission Sportive Féminine donne match perdu aux 2 équipes par pénalité.

-Penmarch : - 1 point 0 but pour – 3 buts contre

-AL Coataudon : - 1 point 0 but pour – 3 buts contre

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 02 jours conformément à l'article 98 des règlements de la Ligue de Bretagne.

B-VALIDATION CLASSEMENTS D2F au 29/04/2025

Selon le règlement du Championnat de District D1F et D2F, article 5 :

Classement au 29/04/2025 des 2 Poules D2F (avec procédure en cours)

	D2 POULE A		D2 POULE B
1	CLEDER US	1	BREST AS
2	LANDIVISIAU FC	2	TELGRUC AS
3	PLABENNEC ST	3	PENMARCH CS
4	PORTSALL KERSAINT ES	4	GUIPAVAS COAT AL 2
5	PLOUGONVEN JU 2	5	PLOBANNALEC AS
6	LESNEVEN RC 2	6	ERGUE GABERIC PAOT
7	MORLAIX SC	7	PLOUGASTEL FC 2
8	PLOUVIEN AV-S	8	LE RELECQ KERHUON FC

Match du 11Mai 2025

Phase d'accession en D1F (priorité du club recevant sera donnée à l'équipe la mieux classée)		
Match 1	1^{er} Poule A : CLEDER US	2^{ème} Poule B : TELGRUC AS
Match 2	1^{er} Poule B : BREST AS	2^{ème} Poule A : LANDIVISIAU FC

Nota : les 2 clubs vainqueurs accèdent à la D1F.

Phase de maintien en D2F (priorité du club recevant sera donnée à l'équipe la mieux classée)		
Match 3	3^{ème} Poule A : PLABENNEC ST	4^{ème} Poule B : GUIPAVAS COAT AL 2
Match 4	3^{ème} Poule B : PENMARCH CS	4^{ème} Poule A : PORTSALL KERSAINT ES
Match 5	5^{ème} Poule A : PLOUGONVEN JU 2	6^{ème} Poule B : ERGUE GABERIC PAOT
Match 6	5^{ème} Poule B : PLOBANNALEC AS	6^{ème} Poule A : LESNEVEN RC 2
Match 7	7^{ème} Poule A : MORLAIX SC	7^{ème} Poule B : PLOUGASTEL FC 2

Match du 18 Mai 2025

Match désignant le vainqueur de la D2F (tirage au sort des rencontres)		
Match 1	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2
Phase de maintien en D2F		
Match2	Vaincu Match 1	Vaincu Match 2
Match 3	Vainqueur Match 3	Vainqueur Match 4
Match 4	Vaincu Match 3	Vaincu Match 4
Match 5	Vainqueur Match 5	Vainqueur Match 6
Match 6	Vaincu Match 5	Vaincu Match 6
Match 7	Vainqueur Match 7	Vaincu Match 7

Nota : Le vainqueur du match 1 sera déclaré CHAMPIONNE de D2F.

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 02 jours conformément à l'article 98 des règlements de la Ligue de Bretagne.

La Présidente de la commission
GUILLERM Joelle

Le secrétaire de séance
CHEVALLIER Patrick